

FICHE ACTION N°3.2

Axe 3 : Accompagner l'évolution des territoires ruraux

Intitulé de l'action :

Sensibilisation, formation, accompagnement des élus aux enjeux fonciers

Contexte Objectifs stratégiques

Le territoire du bassin de Bourg-en-Bresse subit une pression foncière forte aussi bien sur les terrains à vocation urbanistique, mais aussi agricole ou économique.

Le travail d'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) Bourg- Bresse-Revermont, mené sur une partie du périmètre de Cap3B, a permis une forte mobilisation des acteurs autour des enjeux fonciers et de fixer un cadre commun partagé par les élus.

Afin d'amplifier la sensibilisation amorcée par le SCOT et d'après les préconisations formulées par la SAFER (cf étude foncière octobre 2007), il convient de sensibiliser et de former les élus et plus particulièrement les nouveaux élus aux pratiques d'urbanisme. Ainsi, cette action doit permettre de mettre en exergue les tenants et aboutissants de la planification foncière, de décrire les différentes procédures d'aménagement, d'aborder les exigences qu'un élu peut avoir en matière d'aménagement

La seconde partie de cette action devra contribuer à l'accompagnement des collectivités locales dans le maintien et la prise en compte des infrastructures vertes et bleues (cf DOG SCOT Bourg-Bresse-Revermont 23/02/07) dans le cadre de projet d'aménagement.

Enfin, ce dispositif doit permettre l'appui à l'acquisition foncière des collectivités locales afin de tester la mise en œuvre de zone d'activité agricole (ZAA), zone agricole protégée (ZAP), de procéder à des échanges fonciers dans le cadre de projet d'aménagement (type zone d'activité)

Maîtrise d'ouvrage

Collectivités locales : Communes, communautés de communes, communauté d'agglomération, syndicat mixte

Description et modalités de mise en œuvre

Réalisation

1. Sensibilisation, formation, accompagnement des élus
2. Aide à l'acquisition foncière

L'enveloppe réservée sur cette ligne doit permettre, d'après le marché foncier agricole 2007, d'acquérir environ 37 ha de terrains agricoles afin d'aménager une ZAP, ZAA ou de procéder à des échanges fonciers dans le cadre de projet d'aménagement bien précis.

Plan de financement estimatif

Dépenses	Montant total	Dépense éligible
Sensibilisation, accompagnement, formation	35 000p	25 000p
Acquisitions foncières	85 700p	85 700p
		110 700p

Recettes	Montant subventionnable	Subv/ Montant	Taux
Total PSADER	110 700 p	42 495p	38%
Autofinancement	120 700p	78 450p	65%
		120 700p	

Critères d'évaluation

Indicateurs	Valeur actuelle	Valeur cible
Réalisation d'action de sensibilisation et/ou de formation	0	20 jours
Accompagnement de projets d'aménagement	0	4 projets
Acquisition foncière	0	37 ha

Echéancier (semestre)

	2008		2009		2010		2011
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre
Sensibilisation, formation, accompagnement							
Acquisition foncière							

Partenaires associés au projet

- SCOT Bourg Bresse Revermont,
- Collectivités locales,
- EPFL,
- Chambre d'agriculture,
- SAFER